

Onville, le 28 mars 2018



AAPPMA « Les pêcheurs de Madine »  
11, rue Bellevue  
57680 Novéant

## Compte rendu de l'assemblée GÉNÉRALE ORDINAIRE de L'AAPPMA

### Les Pêcheurs de Madine

Assemblée du dimanche 26 mars 2018 à 14h00 à la  
Maison de Madine, sur convocations par mail (1700),  
site internet, Facebook et voie de presse.

Étaient présents :

- Les membres du bureau
- Mme Naceira Bechler, vérificateur aux comptes
- M. Eric RIBET, Président de la Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
- M. Théo FORTMANN, Directeur du SMA de Madine
- M. Jean NOTAT, Conseiller régional
- 31 pêcheurs (y compris les membres du bureau)

Étaient excusés :

- M. Christian LEGATELOIS, Président du Syndicat Mixte de Madine
- Monsieur Claude LEONARD, Président du Conseil Général de la Meuse
- Madame Séverine LABORY, Direction Départementale des Territoires de la Meuse
- Monsieur Jean Marc LEFRANC, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
- Monsieur Jean ROTTNER, Président du Conseil Régional d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

Il est vérifié à l'entrée de la salle que chaque personne susceptible de prendre part aux différents votes est bien en possession de sa carte de pêche 2017 ou 2018 (MAJEURE, MINEURE ou DECOUVERTE FEMME).

Chaque personne autorisée à voter a reçu les documents suivants :

- Le CR d'activités 2017
- Le bilan financier 2017 et le prévisionnel 2018
- Le règlement 2018
- Un carton rouge et un carton blanc permettant le vote à main levée
- Le guide de pêche 2018 de la fédération 55
- La plaquette destination pêche Madine

## ASSEMBLEE ORDINAIRE :

Le Président Yves OMHOVERE ouvre la séance à 14h10.

Il souhaite, au nom de tous les membres du bureau, la bienvenue aux personnes qui ont bien voulu répondre à la convocation, mais déplore, comme l'année dernière, la défection des adhérents à cette assemblée générale ordinaire.

A ce sujet, est proposé d'étudier un changement de jour pour l'organisation de notre assemblée générale.

Une minute de silence est demandée à l'assemblée en hommage à tous les pêcheurs qui nous ont quittés en 2017.

Il remercie de leur présence:

- M. Théo FORTMANN, Directeur du SMA de Madine
- M. Jean NOTAT, Conseiller régional
- M. Eric RIBET, Président de la Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, arrivé quelques minutes après le début de la réunion

### **1- Rapport moral du président**

Le Président Yves OMHOVERE évoque les faits marquants de l'année 2017, en nous fait lecture de son rapport moral (cf. annexe N°1).

Il remercie Monsieur Fortmann pour la bonne entente entre l'AAPPMA et le personnel de Madine.

### **2- Rapport d'activités 2017**

Lecture du rapport d'activités 2017 par Mr Guy Paquin (cf. annexe N°2).

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

### **3- Rapport financier**

Présentation des comptes par Mr Denis BAZARD, trésorier de l'AAPPMA (cf. annexe N°3).

Le solde de l'exercice 2017 est excédentaire de 5296,00 Euros.

Deux questions sont posées par des adhérents :

- Dossier Jean Pierre Savart : Demande de confirmation de la clôture du dossier, qui est effective par un courrier émanant du tribunal.
- Pourcentage de la ristourne dépositaire : Cette ristourne est fixée à 3,5 % du montant des cartes vendues.

Le budget prévisionnel 2018 est également présenté par le trésorier de l'AAPPMA (cf. annexe N°4). Il comprend notamment les recettes du World Carp Classic.

Après lecture du rapport du vérificateur aux comptes (cf. annexe N°5), quitus est donné au trésorier pour l'année 2017 à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'élection, à main levée, du ou des vérificateurs aux comptes pour l'année 2017:

Mme Naceira BECHLER est réélue à l'unanimité à l'issue du scrutin (il n'y a pas d'autre candidat).

#### **4- Résultats de la campagne de pêche au filets par l'AFB**

Mr Guy Paquin nous fait lecture du rapport de l'AFB concernant les résultats de la pêche aux filets maillants effectués cet automne sur le lac.

Les résultats sont jugés très bons, bien que le protocole mis en place pour cet échantillonnage ne reflète pas vraiment la faune présente dans le lac. En effet, les techniques utilisées ne permettent que la capture de petits poissons.

Guy Paquin évoque également la tenue de réunions ayant eut comme sujet la problématique de la présence de l'élodée dans le lac de Madine, ce qui ne manque pas d'intéresser les pêcheurs présents.

Il ressort de ces réunions, animées par le scientifique Jean Claude Pihant, que le vieillissement du lac commence à poser problème (érosion, comblement, envasement, dépose de sédiments ...)

Des cyanobactéries font également leur apparition lors de périodes de sécheresse.

L'élodée de Nuttall, qui sait profiter de l'eutrophisation du plan d'eau pour se développer, aidée également par le fait qu'elle sécrète des substances défensives qui la rendent toxique et moins appétente pour les organismes phytophages, occupe de plus en plus de surface.

Concernant le traitement de l'élodée, il s'avère que le faucardage n'est pas efficace.

Un projet de traitement innovant et écologique par allélopathie, mis au point par la société Biocaptech, est à l'étude, et pourrait faire l'objet d'essais sur le lac de Madine.

A ce sujet, Mr Fortmann précise que le SMA essaie de faire au mieux, ayant déjà changé (depuis l'année dernière) de prestataire pour le faucardage, afin qu'il soit plus sélectif. Le coût financier de ces opérations reste toujours prohibitif.

#### **5- Alevinage 2017**

Concernant le soutien à la reproduction et le repeuplement en poissons, l'AAPPMA a procédé en 2017 à un alevinage composé de :

- 500,00kg de sandres
- 500,00kg de carpes
- 10 000 fingerlings (brochetons)

#### **6- Concours**

Le président remercie les organisateurs Serge et Nicolas, ainsi que les bénévoles qui ont participé à la logistique mise en place lors de ces concours.

- Concours de pêche au coup en barque le 2 juillet 2017 (10 équipes inscrites, prise de 54kg de poissons)
- « Esox KID » le 17 septembre 2017, concours de pêche aux carnassiers en barque, uniquement aux leurres, réservé exclusivement aux enfants de moins de 16 ans. 14 enfants étaient inscrits, et 15 brochets ont été capturés.

Ces deux rencontres seront reconduites pour 2018, le 1<sup>er</sup> juillet pour le concours coup, et le 30 septembre pour le concours Esox Kid.

Le concours World Carp Classic aura lieu à Madine du samedi 17/09/2017 midi au dimanche 22/09/2017. La pêche se déroulera du lundi 19/09/2017 au samedi 21/09/2017 midi. Pendant cette période, toute autre activité sera interdite sur le lac. Ce sera la vingtième édition de ce concours.

## 7- Questions diverses

L'aménagement des mises à l'eau reste la principale préoccupation des pêcheurs. Le dossier est toujours en cours d'instruction auprès des instances.

## **8- Interventions des invités**

M. Théo FORTMANN, Directeur du SMA de Madine :

- Souhaite continuer à travailler avec l'AAPPMA d'une manière la plus positive possible
- Est pessimiste concernant l'état du lac (problème de vieillissement du plan d'eau)
- Souhaite agir afin d'améliorer la façon de travailler autour du lac

M. Eric RIBET, Président de la Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique :

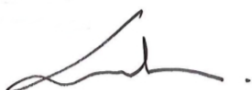
- Salue l'activité de l'AAPPMA dans le cadre de la promotion du loisir pêche, de sa garderie dévouée, de la bonne entente avec le SMA
- Souhaite que la région soutienne mieux la pêche de loisir qui reste un vecteur économique trop souvent ignoré
- Précise que la fédération de la pêche de la Meuse est en première ligne pour défendre la pêche et les intérêts des pêcheurs
- Pense que les pêcheurs ont un rôle à jouer dans la gestion piscicole
- Déploire la non représentation du département à cette assemblée

M. Jean NOTAT, Conseiller régional

- Remercie l'AAPPMA de l'avoir convié à cette assemblée
- En tant que représentant de la région, et par ailleurs étant lui même aquaculteur, il est conscient des problématiques autour du lac de Madine
- Précise que la région est en mesure de pouvoir aider à financer des projets (mises à l'eau, traitement des élodées ...), et souhaite apporter son expérience et son soutien

Sur cette dernière intervention, la séance est levée à 16h00 sur une invitation du Président au pot de l'amitié.

Le Président



Le secrétaire

